



Département du Rhône

Mairie de Chaponost

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 JUILLET 2023

L'An deux mille vingt-trois le 5 JUILLET à 19 h 30 le conseil municipal de Chaponost, légalement convoqué le 29 JUIN deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance publique ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Damien COMBET, maire.

Étaient présents : Monsieur Jean-François PERRAUD, Madame Patricia GRANGE, Monsieur Gregory NOWAK, Madame Claire REBOUL, Monsieur Dominique CHARVOLIN, Monsieur Eric ADAM, Madame Audrey PLATARET, Monsieur Jérôme CROZET, Madame Mégane HERNANDEZ, Monsieur Fabrice DUPLAN, Madame Monia BEN SLAMA (à partir du rapport 23/79), Monsieur Didier DUPIED, Monsieur Alexandre MARTIN, Madame Sandrine GENIN, Madame Anaïs VIDAL, Monsieur Thomas SAUVAGE, Madame Céline VEDRENE, Monsieur Laurent JANUEL, Madame Cécile MARCHAND, Monsieur Daniel SERANT, Madame Anne ARNOUX, Monsieur Roland WILPUTTE.

Absents représentés : Madame Martine MORELLON (a donné procuration à Madame Sandrine GENIN), Monsieur Marc LEONARD (a donné procuration à Monsieur Gregory NOWAK), Monsieur Cédric LAURENT (a donné procuration à Monsieur Eric ADAM), Madame Monia BEN SLAMA (a donné procuration à Madame Patricia GRANGE jusqu'au rapport 23/78), Monsieur Frédéric GIORGIO (a donné procuration à Monsieur Fabrice DUPLAN), Madame Françoise DUMAS (a donné procuration à Madame Claire REBOUL).

Absente non représentée : Madame Catherine POINSON.

Secrétaire de séance : Madame Céline VEDRENE est désignée secrétaire de séance.

Rapport n°23/78 – AGRICULTURE

Rapporteur : Monsieur Jérôme CROZET

**PRODUCTION DE LA FERME DU MONT
CONVENTION DE PARTENARIAT ALIMENTAIRE**

Publié le : 6 juillet 2023

Transmis en Préfecture le : 6 juillet 2023

Exécutoire le : 6 juillet 2023

**Le maire,
Damien COMBET**

Exposé des motifs :

La ferme maraîchère municipale a produit ses premiers légumes début mai à destination de la restauration scolaire, du centre de loisirs et du portage de repas.

Une surproduction est possible durant l'été en raison des vacances scolaires, ce qui nécessite de trouver des solutions de distribution afin d'éviter le gaspillage alimentaire mais aussi dans une logique de soutien et de lutte contre la précarité alimentaire.

Une étude est actuellement en cours pour une mise en bocaux des légumes produits afin qu'ils puissent être réutilisés plus tard dans la saison. La commune s'est également rapprochée de la Banque alimentaire afin d'examiner avec elle les possibilités de dons.

Cette dernière met à disposition des donateurs une plateforme web permettant aux professionnels de faire des dons ponctuels ou réguliers aux associations partenaires de la Banque alimentaire situées aux alentours du lieu de collecte grâce à un système de géolocalisation.

La convention jointe en annexe définit les conditions et modalités d'organisation de ces dons de légumes par la ferme du Mont.

Il est précisé que les associations partenaires de la Banque alimentaires bénéficiaires de ce service prennent en charge les opérations d'enlèvement, de chargement, de transport et de déchargement des denrées.

Délibération :

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la convention jointe en annexe,
- **Autorise** le maire à signer ladite convention.

VOTANTS	28
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	28

Pour extrait conforme,
Le maire,
Damien COMBET



La secrétaire,
Céline VEDRENE

